



N° 51
FEV 2026

KELOU AR VRO

Bulletin municipal de Peumerit

Édito



Jean-Louis
CARADEC
Maire

Kénavo !

Le mandat actuel touche à sa fin j'ai déjà annoncé que **je ne solliciterai pas de nouveau mandat**. À 66 ans, je souhaite passer le relai et prendre un peu de temps pour ma famille.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces années. Je n'oublie pas les conseillères et conseillers municipaux qui m'ont accompagné dans cette aventure depuis 1983. **Femmes et hommes se sont investis pour l'intérêt général, souvent dans l'anonymat, et ont toujours été de bon conseil.**

De même, j'ai pu m'appuyer sur **les personnels communaux et communautaires dévoués** à leurs missions et convaincus de la place du service public en zone rurale, ainsi que sur **les membres bénévoles des commissions**.

Tout n'aura certainement pas été parfait, mais j'ai fait le maximum avec les moyens limités de notre petite commune.

Les échelons supra communaux, niveaux où se jouent désormais les principales décisions, m'ont fait appréhender des **enjeux de territoire**. Je m'y suis plu, espère avoir bien représenté la commune et fait avancer les dossiers dont j'avais la charge, pour tous les habitants.

Peumerit est une commune **jeune et dynamique** et j'ai confiance dans **les nouvelles générations** pour relever les défis de demain.

Jean-Louis Caradec
Maire de Peumerit



250 PEUMERITTOIS RASSEMBLÉS POUR LA PHOTO DU QUART DE SIÈCLE

ÉCOLE DES 3 POMMIERS

En Mai dernier, les élèves du CP au CM2 sont partis en voyage scolaire à **Branféré**. Les enfants ont pu découvrir ce qu'est **la biodiversité et les différentes adaptations des animaux sur le parc**, leurs besoins et leurs milieux de vie. Ils ont également travaillé sur l'impact de l'Homme sur la vie des espèces animales et végétales en résolvant des enquêtes. **Un séjour de 4 jours enrichissant** tant en terme de connaissance sur les êtres vivant que personnel en partant loin de leurs parents.

Les projets

Cette année scolaire sera encore riche en projets grâce à **l'investissement des enseignantes**. Nous tenons à les remercier ainsi que les agents affectés à l'école qui permettent aux enfants de s'épanouir.

Des projets autour de **la culture** : Un travail sur le thème **"autour du monde"** en lien avec le réseau des bibliothèques "Bigouthèque". Les enfants vont créer des carnets de voyage et réaliser des Podcasts avec le soutien de l'autrice/journaliste Gweanelle Abolivier.

Les enfants participeront également **aux spectacles** organisés par JMF et iront voir des films grâce au projet **"école et cinéma"**.

Tous les élèves de l'école bénéficieront **de séances de chant et de danse** en partenariat avec **Dihun et Tamm Kreiz** qui donneront lieu à une représentation.

Travail autour de **la biodiversité** : L'école participera au projet **"école et météo"** en lien avec Océanopolis. Les élèves de CE2 au CM2 poursuivront leur projet d'Aire Terrestre Educative (ATE). Tous les élèves participeront à la création d'une fresque sur le thème de la biodiversité et du développement durable.

Label E3D

L'école s'est vue décerner **le label E3D** (École en Démarche de Développement Durable), récompense d'un travail autour de l'environnement.

Monsieur Doreau, inspecteur de l'Éducation Nationale leur a remis ce prix après l'intervention des élèves de CE2 au CM2 et de Marilyne Pogeant, leur enseignante qui ont expliqué les actions mises en place autour de **connaissance et de la préservation de l'environnement** : tri des déchets en classe, en garderie et à la cantine, travail sur l'alimentation pour lutter contre le **gaspillage alimentaire**.

La mise en place de **l'ATE** (Aire Terrestre Educative) a permis aux enfants d'étudier la phytostation, le traitement des eaux usées, la faune et la flore autour du lieu. Cette année, les enfants ont décidé de travailler sur la rivière près de la station d'épuration en observant la qualité de l'eau et les petites bêtes qui s'y trouvent avec l'aide d'un étymologiste.



Apprentissage des échecs : Grâce à l'intervention d'un **maitre d'échecs**, les élèves de GS au CM2 apprennent à jouer aux échecs, connaissance des pièces et apprentissage des techniques seront au RDV.



E3D

Etablissement en
Démarche de
Développement
Durable

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue au mois de septembre, l'Association des Parents d'Élèves (APE) a procédé à **une modification de son bureau**. À l'issue de cette réunion, Benjamin Raoux a été élu président de l'association, accompagné de Jennifer Garo, trésorière, ainsi que par deux secrétaires, Apolline Tanguy et Laura Lagadec.

Cette nouvelle équipe s'inscrit dans **une volonté forte de faire vivre et rayonner l'école**, élément central de la vie communale. L'association est pleinement déterminée à soutenir les projets culturels et pédagogiques menés au sein de l'école, au bénéfice des enfants et de l'ensemble de la communauté éducative.

L'APE souhaite également rappeler le succès de la traditionnelle cuvée de jus de pomme, qui s'est déroulée le 1er octobre et encore **remercier les nombreux donateurs**. Grâce à la mobilisation des familles et des bénévoles, plus de deux tonnes de pommes ont été ramassées, illustrant une nouvelle fois l'esprit de solidarité autour de l'école. À cette occasion, l'association informe que des bouteilles de jus de pomme sont encore disponibles à la vente.

Par ailleurs, l'association a financé et organisé le spectacle et goûter de fin d'année qui s'est tenu le 18 décembre offert à l'ensemble des élèves. Ces moments festifs ont permis aux enfants et à leurs parents de partager **un temps convivial** et chaleureux à l'approche des fêtes de fin d'année.



ACTIONS À VENIR



Bourse aux livres : samedi 31 janvier 2026



Carnaval de l'école : 14 février 2026



Vente de pizzas : mercredi 13 mai 2026



Fête de l'école : 19 juin 2026

JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ

Comme promis il y a un an lors de la plantation de notre arbre de la Laïcité, une cérémonie solennelle réunissant **les partenaires de l'école** publique des 3 pommiers et **les élèves** de notre école communale se sont retrouvés autour de notre Ginkgo Biloba Fastigiata.

Jean-Louis Caradec, Maire, a rappelé **les valeurs de la Laïcité** qui prend forme en 1905 par la loi et repose sur trois principes : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. Cet arbre est **le symbole de notre unité** pour porter un message de paix, de tolérance, de justice et d'optimisme aux générations futures.

Il trône devant notre mairie, **garante des services publics**, sous les drapeaux Français, qui représente notre république, Breton, qui rappelle notre culture, et Européen qui nous projette dans un espace démocratique ouvert sur le monde.

L'association des parents d'élèves s'est associée à cette manifestation solennelle et a offert le goûter, servi à la salle polyvalente. Les délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN) étaient également présents.



REPAS DES AINÉS

La traditionnelle sortie des peumeritois(es) de 70 ans et plus s'est déroulée le samedi 20 septembre 2025.

Au total, **58 convives** étaient présents pour cette sortie.



Le repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale s'est tenu au restaurant Le Coat Hellen à Plonéour-Lanvern, suivi d'une visite guidée au musée de la Conserverie Le Gall à Loctudy.

Un temps particulièrement apprécié par les aînés pour **se rencontrer, échanger et partager** un moment festif. Une journée splendide, riche en sourires et en convivialité !!

Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur **les doyens de l'assemblée**, Madame LE BORGNE Emilie née en 1937 et Monsieur BOSSER Raymond, né en 1938 ainsi que les nouveaux septuagénaires.

L'ambiance était au rendez-vous pour la dernière sortie de cette mandature !!

BALADE THÉÂTRALISÉE DU WEEK-END PATRIMOINE

La commission Culture de la Communauté des communes organisait pour la **troisième année consécutive** les "week-end Patrimoine" sur les dix communes.

Peumerit a choisi d'y associer **les balades théâtralisées proposées par l'association La Obra, du Cap Sizun**. Les deux acteurs ont retracé l'histoire de la noblesse entre le 13ème et le 18ème siècle, de l'influence de la religion à la Révolution, en passant par la création des lavoirs.

Un conte humoristique qui a fait l'unanimité **auprès des 50 participants**, avec le support des sites patrimoniaux de la commune : église, manoir de Lesmadec, lavoir de Ty Feunteun.

Merci aux propriétaires des sites privés qui ont accepté d'ouvrir leur propriété en ce bel après-midi de septembre. Après-midi qui s'est clôturé par un excellent "Meran Vihan" servi salle polyvalente.

CLUB DE GALOCHE DE PEUMERIT

Cette année le club de galoche a **fêté les 30 ans de sa création**. La Galoche Bigoudène est un jeu traditionnel inscrit au **Patrimoine Culturel Immatériel** en France. Cette inscription porte trois valeurs : **connaître, pratiquer, transmettre**.

Connaître la galoche?

Les règles peuvent paraître compliquées ! Le jeu comporte un élément perturbateur : le lipar, cette petite pièce à la trajectoire peu prévisible vient pimenter les parties. On vend le point aux adversaires, la bêtise qui déclenche une franche rigolade ...

Pratiquer la galoche ?

Le club y joue **tous les mercredis et les samedis à partir de 15 heures**. Si vous souhaitez apprendre, ado ou retraité, homme ou femme, vous pouvez vous joindre au club. La pratique ne requiert pas d'aptitudes physiques particulières, le matériel vous sera prêté et, évidemment, vous assimilerez facilement les règles.

Transmettre la galoche?

Lors des interventions à l'école, les enfants sont initiés au cours de **cinq séances** qui s'inscrivent dans le temps de l'éducation physique et sportive. Ils apprennent les manières de lancer les palets et ils perfectionnent leur adresse, la coordination des mouvements. Ils prennent plaisir à piquer et à dégalocher !

À partir du mois de mars, le club s'engage dans le championnat organisé par le Comité Départemental et porte fièrement les couleurs de notre commune.



LES 20 ANS DU FEST-NOZ : UN CAP IMPORTANT POUR PEUMERIT

Le 28 juin dernier, le **Comité des fêtes de Peumerit** a célébré les 20 ans du Fest-Noz, une étape symbolique qui témoigne du **dynamisme et de la passion** qui animent les bénévoles depuis deux décennies.

Cette édition anniversaire fut une belle réussite, portée par **l'énergie des nombreux bénévoles**, par **l'implication des acteurs locaux** et par **l'enthousiasme des danseurs** venus en nombre. Grâce à cet engagement collectif, le Fest Noz est devenu, au fil des années, un événement de référence pour l'initiation et la pratique de la danse bretonne, dans une ambiance conviviale prolongée par le traditionnel moules-frites.

La soirée a été rythmée par un **joli plateau musical** rassemblant Digresk, Titom, Ampouailh, Madkemere, Coadour & Perrot.

Le Comité des fêtes a également servi **près de 800 repas** avant le début de la fête, preuve du succès populaire de cet anniversaire.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui, par leur temps, leur énergie et leur bonne humeur, ont contribué à faire de ces 20 ans une si belle réussite. Rendez-vous fin juin pour continuer l'aventure !



ANIMATIONS 2025 DU PARC ANIMALIER DE LA POMMERAIE

2025 fut une année particulièrement **riche en animations** et en festivités au parc animalier de la Pommeraie.

Pour ouvrir le bal, le **dimanche 20 avril**, une **chasse aux œufs** était proposée avec de nombreuses animations

- Pêche à la ligne
- Un grand quizz sur les animaux du parc.
- Des balades en poneys et avec un âne.
- De nombreux ateliers créatifs où les artistes en herbe ont pu exprimer leurs talents.

Le dimanche 25 mai c'était la **fête de la nature**, sur le thème de la biodiversité.

- Quizz sur les différentes espèces de la faune locale rencontrées dans le parc
- Construction de gîtes pour la faune sauvage
- Présence de différents acteurs de la biodiversité (Élodie Parcou, photographe et autrice de livres naturalistes et Fanch Le gall, apiculteur).

Pendant toute la période estivale, **Justine, des ateliers buissonniers**, a proposé aux tous petits et aux parents des minis stages afin de créer des objets à partir de matériaux naturels prélevés directement dans les milieux environnants.

Pour clôturer la saison, Le dimanche 26 octobre, une **journée spéciale Halloween** fut organisée, avec de nombreux lots à gagner dont un PC portable et un vélo. Les petits monstres ont pu participer au quizz et espérer remporter un baluchon de friandises.

Quentin et toute son équipe remercient tous les bénévoles et les partenaires qui ont permis le bon déroulement et le succès de ces journées de festivités.

La **réouverture du parc** est déjà programmée pour le **dimanche 5 avril 2026** à l'occasion des fêtes de Pâques. Durant la trêve hivernale, **Justine animera** dans les prochaines semaines des ateliers et des minis stages autour des soins prodigués aux animaux et autour de l'éducation à l'environnement.

Pour plus d'informations retrouvez les sur Facebook.



SUPERBE MOBILISATION EN FAVEUR DU TÉLÉTHON

Les communes de Peumerit et Tréogat n'ont pas dérogé à la tradition du Téléthon le week-end du 5-6 décembre.

Organisée à Tréogat, l'édition 2025 a reçu le soutien de plusieurs partenaires (associations, producteurs, artisans, commerçants, organisme bancaire) et mobilisé **une quarantaine de bénévoles**.

Tout a commencé par une forte participation le vendredi par la confection de douzaines de crêpes. **Près de 2250 crêpes et 680 kouings** ont été vendus. Le repas du samedi soir a réuni **80 convives**. Une quarantaine de lots ont été remis aux gagnants de la tombola. La randonnée du dimanche matin a été reportée en raison des intempéries.

Reste à connaître désormais le bilan de cette édition 2025. Pour mémoire, **la collecte de 2024** était de 4073.20€ au profit de l'AFM-Téléthon dont 3038.20€ récoltés durant le week end et 1035€ de dons effectués via le 3617, internet ou par courrier.

Lors du Téléthon "Merci", qui sera organisé en **février 2026**, le résultat définitif sera communiqué à tous les participants de l'édition 2025.

Les élus des 2 communes souhaitent confier l'organisation de l'évènement à un comité Téléthon. Une transmission symbolique qui permettra de redonner une dynamique nouvelle à cette manifestation, tout en maintenant son esprit solidaire.

Une rencontre sera programmée lors du Téléthon "Merci".

Faire partie des bénévoles, c'est **l'opportunité de donner de votre temps et de votre énergie** pour une cause qui vous tient à cœur. C'est aussi l'occasion de :

- **Participer** activement à l'organisation d'un évènement local majeur et solidaire.
- **Rencontrer** des personnes engagées, partager des moments conviviaux et tisser des liens forts avec d'autres bénévoles.
- **Contribuer** directement à la collecte de fonds au profit de l'AFM Téléthon, en soutenant la recherche médicale et l'accompagnement des familles touchées par les maladies rares.



N'hésitez pas à rejoindre l'aventure !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
Isabelle TANGUY au 06.78.83.57.45

Merci à tous pour votre générosité !!

Merci à l'ensemble des bénévoles !!

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Petit rassemblement, mais **fortement solennel**, le 11 novembre pour commémorer, **avec la commune de Tréogat**, l'armistice du 11 novembre 1918.

Les conflits actuels rappellent combien nous devons préserver nos démocraties occidentales des réflexes totalitaires et des extrémismes religieux, pour le bien des générations futures.

Ce n'est que par **la transmission de la mémoire** des survivants de ces conflits que nous nous prémunirons des tentations de l'extrémisme chez nous.



REMONTÉZ LE TEMPS LORS DU DÉFILÉ DE VÉHICULES ANCIENS LE 30 MAI !

Les passionnés de vieilles mécaniques et les amateurs de traditions bretonnes ont rendez-vous le 30 mai prochain à Peumerit. Dès 11h00, les rues de la commune s'animeront au son des moteurs d'autrefois pour un grand défilé de **véhicules et tracteurs anciens**.

Un voyage dans le temps et la nostalgie

Ce rassemblement est l'occasion idéale d'admirer de près ces "vieilles dames" de métal, patiemment restaurées. Des tracteurs qui ont façonné nos campagnes aux voitures de collection rutilantes, **le spectacle promet de ravir toutes les générations**.



Convivialité et Marché de Producteurs

Petits et grands pourront déambuler sur le parking du stade dès 10h où **plusieurs artisans locaux** seront présents. Après la parade, la fête se poursuivra dans une ambiance chaleureuse avec **un repas champêtre**. Ce moment de partage sera le prélude d'une après-midi placée sous le signe de la culture locale.

INFORMATIONS PRATIQUES & RÉSERVATIONS

Si l'accès au défilé est libre pour les spectateurs, la participation au repas nécessite une inscription préalable.



30 mai
début du défilé à 11h



bourg de
PEUMERIT



Rémi Le Loc'h
06 60 30 10 60

NATURE CONCEPT, UNE ENTREPRISE FAMILIALE ET ANCRÉE À PEUMERIT

Installé depuis 2014 au lieu-dit Roscrac, **Julian Jégou** fait partie de ces artisans qui ont choisi de développer leur activité là où ils ont grandi. Originaire de Peumerit, il a créé Nature Concept **après un parcours solide dans les métiers du paysage** : un bac pro Aménagement des espaces verts, une spécialisation en élagage à Pontivy, puis six années d'expérience dans différentes entreprises du Pays Bigouden pour perfectionner pleinement son savoir-faire.

Au fil du développement de son entreprise, **Julian est accompagné depuis plusieurs années par deux salariés**, résidents de la commune également.

Une reconversion réussie pour Alwena Burel

L'entreprise a franchi un nouveau cap récemment avec **l'arrivée d'Alwena Burel, la compagne de Julian**.

Issue du secteur médico-social, Alwena a choisi d'effectuer une reconversion professionnelle pour rejoindre l'entreprise familiale. Elle apporte **un regard neuf et une sensibilité humaine différente** qui enrichissent le quotidien de l'équipe. Son engagement témoigne également de la dynamique familiale autour de l'entreprise.

Nature Concept propose aujourd'hui **un large éventail de services et prestations** : élagage sécuritaire, taille d'arbres et de haies, abattage, débroussaillage, entretien et création d'espaces verts.

Reconnue pour son sérieux, son professionnalisme et la qualité de ses interventions, l'entreprise de Julian Jégou contribue chaque jour à l'embellissement et à l'entretien de notre cadre de vie.

Un bel exemple d'entreprise local, alliant savoir-faire, ancrage territorial et esprit d'équipe.



CONTACTS

06 88 09 83 36
natureconcept29@gmail.com

PLUI-H : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'étude sur le PLUI-Habitat est lancée. C'est désormais à l'échelle **intercommunale** du Haut Pays Bigouden que vont s'étudier les droits à construire et les futures règles d'urbanisme.

Notre carte communale, en 2020, avait déjà intégré **les principales mesures de restriction** : les hameaux ne disposent plus de terrains pour construire et le bourg ne peut plus s'étendre en périphérie.

Les lois successives ont en effet réduit les possibilités pour, essentiellement, **préserver les espaces agricoles et naturels**.

L'essor des petites communes, dont l'attractivité était liée à d'avantage d'espace à vivre, sera donc réduit, et nous devons **nous concentrer sur les rénovations** des bâtiments existants pour produire du logement.

À ce titre, il reste une carte non négligeable à jouer : **les changements de destination des bâtiments agricoles** désaffectés dans les hameaux où il n'y a plus de siège d'exploitation en activité. Ne tardez pas à vous y intéresser, car en 2028, il sera sans doute trop tard...

Les documents liés à l'élaboration du PLUIH sont disponibles en mairie. De nombreuses réunions de concertation sont initiées. N'hésitez pas à vous intéresser à ce dossier.

CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE C'EST :

► ... thématiques qui ont été traduites par des **objectifs inscrits au sein de la délibération de prescription du PLUI-H...**

1. Offrir un cadre de vie sobre et durable

- > **Limiter l'artificialisation des sols** : mobilisation du foncier existant (renouvellement, densification, friches) pour atteindre l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) à l'horizon 2050.
- > **Revitaliser les centres-bourgs** : lutte contre la vacance, renforcement de la vie commerciale, priorisation des projets proches des services.
- > **Aménagement qualitatif des centres-bourgs** : attention à l'environnement, aux connexions douces, à l'infiltration des eaux, à l'intégration paysagère.
- > **Valoriser les entrées de ville et les zones d'activités** avec un traitement paysager soigné.
- > **Favoriser les mobilités alternatives** : modes doux, intermodalité, stationnements vélo, mobilités solidaires.
- > **Optimiser l'usage des zones d'activités** : sobriété foncière, revalorisation du bâti vacant, implantation raisonnée.
- > **Soutenir les TPE artisanales** : offre immobilière adaptée, services aux entreprises, animation de réseau.
- > **Préserver l'agriculture** : maintien et installation d'exploitants, circuit court, agriculture bio.
- > **Développer un tourisme durable** conciliant attractivité, préservation de l'environnement et logement pour les résidents.

2. Mettre en œuvre la stratégie bigoudène en matière d'habitat

- > **Favoriser les jeunes ménages** pour contrer le vieillissement démographique.
- > **Maintenir un parc de logements abordables** en résidence principale.
- > **Diversifier l'offre de logements** (location publique, accession abordable).
- > **Accompagner habitants et élus** en matière de logement, urbanisme et foncier.
- > **Adapter l'offre pour les seniors** avec des alternatives à l'EHPAD (résidences autonomie, maintien à domicile...).

3. Construire et animer une politique locale en matière d'énergie

- > **Développer les énergies renouvelables** : méthanisation, photovoltaïque, bois énergie, agrivoltaïsme.
- > **Cibler les sites propices** : friches, zones déjà artificialisées pour les projets ENR.
- > **Améliorer la performance énergétique** des bâtiments résidentiels et tertiaires.
- > **Montrer l'exemple via le patrimoine public** pour la production/consommation d'ENR.

VENTE DES DEUX HABITATIONS HENT AR MOR



La commune a pris la décision de mettre en vente **les deux habitations situées aux 12 et 14 Hent Ar Mor**, acquises en 2022 à la famille Meixler.

Les coûts de rénovation étaient jugés trop importants pour les conserver dans le patrimoine communal et les mettre en location annuelle.

Le montant de la vente est de **183 000€ Net vendeur**, qui permet à la commune d'équilibrer cette opération en vendant également le terrain de cette propriété à l'OPAC pour le futur lotissement.

COMMENT METTRE EN VALEUR LA ZONE HUMIDE DU FUTUR LOTISSEMENT ?

Le projet de lotissement Hent Ar Mor (cf : article ci-dessous) a bénéficié d'une **étude de sol** avant d'y accueillir les constructions. Cette étude a identifié un faux plat provenant de la rétention d'alluvions argileuses du fait des talus conservés sur cette parcelle.

La **classification en zone humide** impose la conservation en l'état et interdit toute construction en dur, y compris de voirie.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les élus ont décidé de valoriser cette zone humide en cœur de bourg. Elle aura l'avantage de préserver **un espace vert** de respiration et d'éviter une concentration de logements. L'attractivité du lotissement s'en trouvera ainsi améliorée.

Le **CAUE** (Conseil en Architecture en Urbanisme et en Environnement) est sollicité afin de conduire une réflexion sur le devenir de ces quelque 4 000 mètres carrés.

Les **élèves du cycle 3 de l'école** sont associés à la démarche, dans le cadre de leur travail sur les milieux aquatiques, qu'ils partagent avec l'école de Annesse et Beaulieu, dans le Périgord. En effet, l'implication des deux écoles dans les ATE (Aires Terrestres Educatives) les éveille aux enjeux climatiques et, le fait de le partager avec une école lointaine, les mobilise davantage.

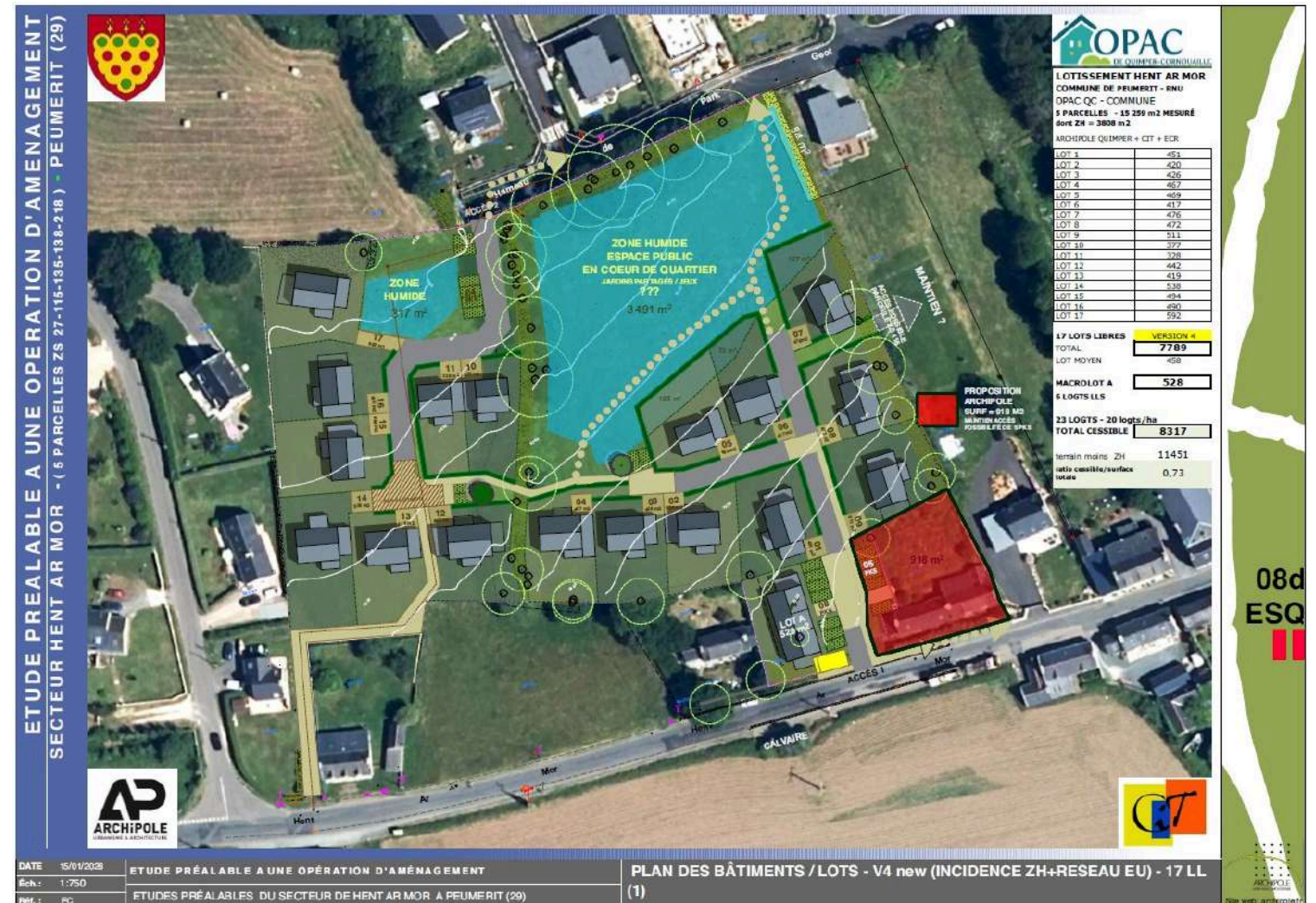
LE NOUVEAU LOTISSEMENT SUR LES RAILS

Les élus ont retenu l'**Office Public de l'Habitat OPAC de Quimper** comme maître d'œuvre de notre projet d'aménagement de la parcelle située Hent Ar Mor en lotissement.

Le plan de composition des lots, ci-contre, détaille l'emplacement des 17 lots libres, du macro lot de 6 logements locatifs, les voies d'accès et la zone humide non constructible à préserver. **Au total 23 logements occuperont cet espace.**

Une étude est en cours pour valoriser cette zone humide, de près de 4000 mètres carrés quand même!

Le permis d'aménager doit être déposé début 2026 et **la vente des lots devrait débuter mi 2026.**



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune a souhaité engager **une rénovation globale** de ses bâtiments communaux.

L'audit énergétique réalisé en juillet 2022 a démontré que **l'enveloppe des bâtiments était moyenne et le renouvellement d'air médiocre**. À la suite de cet audit, la commune a choisi de rénover les bâtiments nord dans un premier temps (tranche 1). Elle verra par la suite la rénovation des bâtiments Sud (tranche 2).

La commune s'engage dans ce projet à respecter une **réduction de 40% de consommation d'énergie primaire et à réduire de 40% l'émission de gaz à effets de serre**.

Finalement, les arrêtés de subventions permettent d'atteindre **573 597€ de subventions** (67% du coût des travaux et études).

Le reste à charge pour la commune serait de 288 912€ (33% du total, études et mission de maîtrise d'œuvre comprises).

Concernant **le calendrier des travaux**, le maître d'œuvre le projette comme suit :

- Notification des marchés envisagés début **mars 2026**
 - Démarrage en avril 2026 par :
 - La salle polyvalente (5 mois, aménagement temporaire de la maternelle à la toussaint 2026) *
 - Chaufferie (5 mois entre début mai et fin septembre 2026)
- **Juillet 2026** :
 - Réalisation des tranchées et réseaux extérieurs, y compris raccordement aux bâtiments de la tranche 2 cantine, école primaire, mairie.
- **Novembre 2026** :
 - Démolition maternelle pour continuité des travaux (7mois environ) > objectif de livraison pour fin mai 2027.
 - Livraison finale: Août 2027

En raison des travaux, **la salle polyvalente sera indisponible à la réservation** pour une durée minimale d'un an. Les autres salles associatives demeureront accessibles. **La bibliothèque** déménagera dans la salle jeunesse.



SYLVIA KEIFFER NOUS A QUITTÉS

Originaire d'Alsace, en disponibilité de la Direction Régionale de l'Architecture et de la Culture, Sylvia avait suivi son époux retraité pour s'installer dans le hameau de Troyon, il y a une dizaine d'années.

En 2020, **Sylvia intégrait le Conseil municipal** de Peumerit et s'impliquait immédiatement pour répondre aux problématiques liées à la COVID.

De par ses connaissances administratives, économiques et sociales, **Sylvia savait argumenter** ses prises de positions et son sens affirmé de l'équité fiscale et sociale était entendu au sein du Conseil municipal.

Très habile de ses mains, elle s'était illustrée lors de la confection des masques mais également dans la fabrication d'ouvrages à l'attention d'associations caritatives de défense des chats et chiens abandonnés.

Passionnée de jardin, elle a su, avec son mari, créer un havre verdoyant à Troyon.

Malgré la maladie, Sylvia restait **en éveil distanciel** sur les principaux dossiers à enjeux et participait encore il y a peu, à la rédaction du Kélou ar vro.

Nos pensées vont vers son époux Franz et sa famille



UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN POUR LES MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS

Dès mars 2026, les élections municipales auront lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de **moins de 1 000 habitants**.

En application de la loi du 21 mai 2025, les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : le scrutin de liste paritaire devient la règle, y compris pour **les communes de moins de 1 000 habitants**. L'objectif est de favoriser la parité et renforcer la cohésion des conseils municipaux.

Jusqu'ici, les petites communes élisaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec panachage possible. **Ce système ne permettait pas d'assurer la parité** entre les femmes et les hommes.

Le nouveau mode de scrutin poursuit **trois objectifs** :

- **harmoniser les règles électorales** entre toutes les communes ;
- **favoriser la parité** : aujourd'hui, les femmes représentent seulement 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1 000 habitants ;
- **répondre à la crise de l'engagement** qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.

Dès 2026, le scrutin se fait par **liste complète**, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage : **les électeurs ne peuvent plus modifier les listes** et avec une souplesse adaptée aux réalités locales.

Pour faciliter la constitution des listes, **une dérogation est prévue** : les listes peuvent comprendre **jusqu'à deux candidats de moins** que le nombre de sièges à pourvoir. Un assouplissement réservé aux communes de moins de 1 000 habitants.

Listes :

Les listes de candidats complètes doivent être déposées pour le jeudi 26 février au plus tard en Préfecture

Inscription sur la liste électorale :

Si ce n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au mercredi 4 février 2026 pour vous inscrire en ligne, ou jusqu'au vendredi 6 février 2026 pour vous inscrire en mairie sur les listes électorales.

SAUVER UNE VIE EST À LA PORTÉE DE TOUS !

Chacun d'entre nous peut être confronté, à n'importe quel moment et n'importe où, à un arrêt cardiaque. Une personne victime d'un malaise peut être sauvée par des gestes simples que nous sommes tous en capacité d'effectuer en attendant l'intervention des pompiers ou du SAMU.

L'arrêt cardiaque n'est pas toujours fatal. Le cœur peut repartir s'il est pris en charge à temps. L'intervention dans les toutes premières minutes est donc déterminante pour la survie de la victime.

Pour répondre à l'urgence médicale, la commune est équipée d'un défibrillateur. Celui-ci est installé dans le sas de la mairie et donc accessible et utilisable par tous.

Les défibrillateurs peuvent être utilisés même sans formation, car ils vont guider pas à pas les gestes de secours.



ÉTAT CIVIL

Naissances

- 25/07/25 - Arthur VEIGA - Park Geot
- 11/09/25 - Romy CREDOU PICHAVANT - Hent Ar Skol
- 25/10/25 - Giulia CLOAREC - Kervoelic
- 22/12/25 - Wandrille MAUVIEL - Quillianet

Mariages

- 31/05/25 - Virginie LE GALL et Cyrille LE HENAFF - Brémillec Huella
- 21/06/25 - Océane SAUTEREAU Jonas ROUÉ - Derlès
- 06/09/25 - Juliette DANIEL et Théo GUÉZENEC - Roscrac
- 13/09/25 - Julie BODOLEC et Estéban SICOLI - Ty Garde
- 20/09/25 - Nathalie PERRIN et Sylvain LE MOING - Park Geot
- 20/01/26 - Orlane QUEMENER et Arthur BOSSER

Décès

- 22/04/25 - Michelle GUILLEMET, veuve BOLZER - Ty Feunteun
- 21/05/25 - Roseline MARECHAL, veuve TANGUY - Kerhoat
- 25/06/25 - Aline GOULITQUER, veuve PLOUZENNEC - Saint-Joseph
- 19/09/25 - Roger APPLINCOURT - Hent Pont Ilis
- 19/09/25 - Bernard ROBERT - Penhoet
- 30/10/25 - Éliane L'HELGOUALC'H, veuve ROBERT - Penhoet
- 04/12/25 - Sylvia GUTMANN épouse KIEFFER - Troyon
- 08/01/26 - Dominique DANET, veuve PÉDRONO - Hent Bihan Ar Roz

PACS

- 11/07/25 - Marine VISEUR et Camille VASSEUR - Ty Douar
- 05/08/25 - Julia PAUMARD et Boris FAUCONNIER - Coat Penguilly
- 21/11/25 - Anna PASTERIS et Sébastien LE BERRE - Saint Joseph
- 04/12/25 - Tifenn DANIEL et Julien VEIGA - Park Geot
- 22/12/25 - Maria DE BARROS et Joël MORZADEC - Lambrat

HORAIRES DE DÉCHÈTERIES

Pouldreuzic et Plonéour-Lanvern

- **lundi :**
fermées
- **du mardi au samedi :**
9h à 12h et 13h30 à 17h20



Dimanche et jours fériés : fermées

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- **lundi et mercredi :**
16h30 à 18h
- **samedi et dimanche :**
10h30 à 12h

**BiGOUL
THÈQUE**

Le réseau des bibliothèques
~ du Haut Pays Bigouden ~



bibliotheque.peumerit@gmail.com

CONTACTS

- **adresse :** 1, Hent Jacques Cariou, 29710 PEUMERIT
- **email :** mairie@peumerit.fr
- **téléphone :** 02 98 82 91 51
- **site internet :** www.peumerit.fr
- **f :** www.facebook.com/CommunedPeumerit/
- **Appli** Panneau Pocket

ACCUEIL MAIRIE

- **lundi, mardi, jeudi et vendredi :**
9h00-12h15 et 14-16h45
- **mercredi :**
9h00-12h15

